



## DEMANDE D'ADMISSION

### Conditions générales d'admission :

Toute personne physique peut devenir associé de la société des auteurs de jeux (SAJE) si elle justifie être auteur, coauteur, adaptateur ou coadaptateur d'au moins une œuvre entrant dans le répertoire de la société.

L'admission du candidat est soumise à une décision du conseil d'administration qui statue dans le délai maximum de deux mois à compter du dépôt de la demande d'admission.

En cas de refus d'admission, le conseil d'administration doit motiver sa décision. Le candidat peut alors demander à être reçu et entendu par le conseil d'administration, il peut également déposer une nouvelle demande d'admission qui doit tenir compte des motifs du refus.

**En cas d'admission**, le nouvel associé doit, dans le délai de deux mois à compter de la décision d'admission, à peine de caducité de cette admission, signer son acte d'adhésion aux statuts et au règlement général de la société.

Les statuts et le règlement général contiennent notamment son engagement :

- de déclarer au répertoire de la société toutes les œuvres de jeux dont il est l'auteur.
- de respecter ces statuts et ce règlement général et d'appliquer les décisions du conseil d'administration et les délibérations des assemblées générales.

Il doit également régler la somme de 153 euros au titre d'une part de capital

### Renseignements concernant le candidat :

Monsieur le Président,

Je soussigné :

*Nom* : .....

*Prénoms* : .....

*Pseudonymes* : .....

*Nationalité* : .....

*Date de naissance* : .....

*Lieu de naissance* : .....

*Demeurant* : .....

.....

*Téléphone* : .....

*Mail* : .....

Etes-vous membre d'une autre société d'auteur : oui / non

Si oui, laquelle : .....

Après avoir pris connaissance des statuts et du règlement général de la société ainsi que des informations préalables à mon adhésion disponibles sur le site [www.la-saje.org](http://www.la-saje.org) conformément aux articles L 322.1 à L 322.7 et L 324.4, du Code de la Propriété Intellectuelle, je demande à être admis à adhérer aux statuts et au règlement général de la société des auteurs de jeux selon les conditions générales d'admission stipulées page 1 de la présente demande.

A l'appui de cette demande :

- si cette demande est faite dans le cadre d'une demande d'aide à la création, indiquez ici le nom du jeu concerné :
  
- si cette demande est faite dans le cadre d'une œuvre diffusée à la télévision, indiquez ici le nom du jeu concerné et la chaîne de diffusion :
  
- dans tous les autres cas, indiquez ici le nom du jeu concerné et joignez le scénario de votre jeu à votre demande

Envoyez votre demande complétée et signée à [accueil@la-saje.org](mailto:accueil@la-saje.org)

Fait à Paris le :

Signature du candidat